

**RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
 SEANCE DU 21 DECEMBRE 2000**

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE
<b>Point n° 1 :</b> <b>Approbation des comptes-rendus des séances du Conseil Scientifique des 19 octobre et 10 novembre 2000.,</b>	Approuvés à l'unanimité des conseillers après quelques modifications	D.R.R.E.
<b>Point n° 2 :</b> <b>Renouvellement du Conseil du SCOM :</b> Désignation par le Conseil Scientifique d'un représentant du Conseil Scientifique	Mme CHENERIE est désignée à l'unanimité des membres du Conseils Scientifique	D.A.G.M.
<b>Point n° 3 :</b> <b>Demandes de second rattachement scientifique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Recherche Cerveau et Cognition – UMR 5549 - (J. BULLIER)</li> <li>• Laboratoire de Synthèse et Physico-Chimie Organique – UMR 5068 – (P. TISNES) (UFR PCA) : UFR SVT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Recherche Cerveau et Cognition – UMR 5549 - (J. BULLIER) (Faculté de Médecine Rangueil) : UFR SVT Proposition adoptée par 10 voix POUR et 1 voix CONTRE</li> <li>• Laboratoire de Synthèse et Physico-Chimie Organique UMR 5068 – (P. TISNES) (UFR PCA) : UFR SVT Demande non examinée à cette séance</li> </ul>	UFR concernées D.R.R.E.
<b>Point n° 4 :</b> <b>Bonus Qualité Recherche 2001 : Répartition des différentes enveloppes</b>	Les différentes enveloppes budgétaires (actions fléchées et actions sur appel d'offres) sont adoptées à l'unanimité des conseillers.	

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE
<p><b>Point n° 5 :</b>  <b>Examen des candidatures aux Bourses ATUPS 2000</b>  Rapporteur :M. DERAMOND</p>	<p>Monsieur DERAMOND présente les propositions de la Commission des Relations Internationales concernant les candidats aux bourses ATUPS.  La liste des bénéficiaires est adoptée à l'unanimité des conseillers.</p>	D.R.R.E. Services Financiers
<p><b>Point n° 6 :</b>  <b>Valorisation de la Recherche : bilan de mission de l'année 2000</b> par Monsieur M. BERGON</p>	<p>Monsieur BERGON présente un bilan rapide et commente tous les projets de l'année 2000</p>	D.R.R.E.
<p><b>Point n° 7 :</b>  <b>-Convention de création d'un laboratoire commun entre ALSTOM S.A. et l'UPS, le CNRS, l'ENIT et l'INPT – Rapporteur : M. Y. SEGUI ou son représentant</b></p>	<p>Monsieur LEBEY (représentant M. SEGUI) présente la convention de création d'un laboratoire commun situé à TARBES qui portera le nom de PEARL (Power Electronic Associated Research Laboratory).  Les membres du Conseil donnent un avis favorable au plan scientifique à ce projet, avec trois amendements au texte.</p>	

A Toulouse, le 23 février 2001